

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
École de l'Étoile
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École de l'Étoile, tenue le 18 mai 2016, au salon du personnel de l'École de l'Étoile située au 1300, rue de l'Étoile à Lévis.

Membres du conseil présents :

Madame Chantal Dumont, directrice
Monsieur Yannick Mongrain, parent (président)
Madame Isabelle Nadeau, parent
Monsieur David Boudreault, parent
Madame Jennifer Brochu, parent
Madame Katia Germain, parent
Madame Annie Lelièvre, parent
Madame Brigitte Rodrigue, parent (vice-présidente)
Madame Geneviève Hamelin, enseignante
Madame Marie-Noëlle Têtu, enseignante
Madame Julie Sénéchal, enseignante
Madame Nadia Mercier, responsable SDG
Madame Sarah Bélanger, technicienne en loisirs
Madame Véronique Pigeon Hallée, enseignante

Membres du conseil absents :

Madame Élise Sénéchal, orthopédagogue

1 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre et vérification du quorum

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 18 mai 2016

IL EST PROPOSÉ PAR Isabelle Nadeau et appuyé à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié avec les ajouts suivants :

3.7 : Procure

3.8 : Approbation

CE-15-16-43

- 5.1 : Chaire de recherche
- 5.2 : Écriture cursive
- 5.3 : Éducation citoyen web
- 5.4 : Fête de fin d'année

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.3 Adoption du procès-verbal du 20 avril 2016

IL EST PROPOSÉ PAR Jennifer Brochu et appuyé à l'unanimité :

CE-15-16-44

QUE le procès-verbal du 20 avril soit adopté avec l'ajout d'un complément d'information sur le crédit aux parents pour l'English Star Club.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2 Intervention du public

Aucune intervention

3 Consultation-décisions

3.1 Régie interne du service de garde 2016-2017

Madame Nadia nous présente les modifications de la régie interne pour l'année 2016-2017. Des modifications mineures sont apportées par les membres.

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Noëlle Têtu et appuyé à l'unanimité :

CE-15-16-45

QUE la régie interne du service de garde pour l'année 2016-2017 soit adoptée telle que présentée avec les modifications suggérées par les membres.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.2 Focus Groupes - retour

Madame Dumont fait un bref retour sur les Focus Groupes qui se sont tenus les 25 et 27 avril dernier. Elle est très satisfaite de la participation des parents. L'écoute des enregistrements est terminée et le processus se continue à l'interne afin de déterminer ce qui est à améliorer, bâtir un échéancier et élaborer un sondage qui sera envoyé aux parents. Le sondage sera présenté lors du dernier conseil d'établissement et sera envoyé aux parents à la fin juin afin d'être en mesure de faire le plan d'action final en septembre prochain.

3.3 Allocation souper reconnaissance et décision au dernier CE

Madame Dumont rappelle qu'un budget de 774\$ est alloué au conseil d'établissement pour les dépenses encourues par les membres du CE afin d'assister aux réunions. Sous réserve des dépenses non-comptabilisées, il reste environ 238 \$. Il y a beaucoup de restriction sur l'utilisation qu'on peut faire de ce budget. Mme Dumont propose d'utiliser 15\$ par personne pour faire un souper reconnaissance à la fin de l'année. À cette fin, la rencontre du 8 juin aurait lieu plus tôt soit à 17h30.

IL EST PROPOSÉ PAR Katia Germain et appuyé à l'unanimité :

QU'UN montant de 15\$ par personne, sous réserve des dépenses non-comptabilisées du budget restant du conseil d'établissement soit utilisé pour un souper reconnaissance du CE.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Arrivée de M. Boudreault à 19h55

3.4 Grand défi Pierre Lavoie

Madame Dumont nous mentionne qu'un parent, M. Veilleux, qui fait la boucle du Grand défi Pierre Lavoie a choisi de parrainer l'École de l'Étoile. Madame Dumont demande au conseil d'établissement la permission d'envoyer un message à tous les parents afin de solliciter leurs dons qui pourront permettre d'acheter du matériel sportif pour la cour d'école et servir à l'organisation d'activités sportives.

IL EST PROPOSÉ PAR Julie Sénéchal et appuyé à l'unanimité :

QU'un courriel soit envoyé à tous les parents afin de présenter le projet de parrainage de M. Veilleux et solliciter les dons dans le but d'acheter du matériel sportif et/ou financer des activités sportives pour l'École.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.5 Assemblée générale de septembre 2016

Madame Dumont demande aux membres du conseil s'il y a lieu de reconduire la même formule que l'an dernier. Un parent rappelle que bien qu'il y ait eu une bonne participation l'an dernier, beaucoup de rencontres s'étaient tenues en peu de temps. Les membres suggèrent de jumeler l'assemblée générale à la rencontre des parents du 1^{er} cycle,

CE-15-16-46

CE-15-16-47

notamment afin d'avoir une plus grande présence des parents.
IL EST convenu que l'assemblée générale soit tenue la même soirée que la rencontre des parents du 1^{er} cycle.

3.6 Retour sur la rencontre de l'OPP du 27 avril 2016

Madame Chantal Dumont explique que la première rencontre a eu lieu le 27 avril 2016. Ce fut une très belle rencontre. De belles initiatives ont été prises par l'OPP durant la semaine des services de garde. Ils ont également offert leur support pour le spectacle de fin d'année. Les activités qui ont été proposées sont, entre autres :

- Le premier anniversaire de l'école;
- Bénévolat des élèves.

3.7 Procure

Une rencontre a eu lieu entre Mme Dumont, Mme Rodrigue et Techni Bureau qui s'est avérée intéressante. La formule envisagée proposerait une liste et une commande en ligne avec une soirée de livraison à l'école. Une ristourne pour l'école serait accordée selon la participation des parents. Les négociations se poursuivent. Un suivi sera fait lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

3.8 Approbation

Un élève de 1^{ère} année participe au défi tête rasée de Leucan et son enseignante adresse une demande aux membres du conseil afin de pouvoir envoyer un message à tous les parents de sa classe.

IL EST PROPOSÉ PAR Brigitte Rodrigue et appuyé à l'unanimité :

QU'IL soit permis à l'enseignante de l'élève qui participe au défi tête rasée de LEUCAN d'envoyer un courriel à tous les parents des élèves de sa classe.

CE-15-16-48

4 INFORMATIONS

4.1 Correspondances

Aucune correspondance

4.2 Mot du président

M. Mongrain mentionne qu'il n'a pas reçu de nouveaux courriels de

parents depuis le dernier conseil d'établissement.

4.3 Mot de la direction

Mme Dumont mentionne qu'un article a été publié dans le Soleil suite au passage d'une journaliste à l'École. L'article fut très positif et a eu de belles retombées positives. On suggère que le lien pour l'article soit dans le prochain Interstellaire.

4.4 Mot du personnel de l'école

Marie Noëlle Têtu rappelle que c'est le mois de l'activité physique et que plusieurs activités ont lieu chaque jour durant tout le mois et qu'un après-midi complet d'activités sportives est prévu pour clore le mois de mai et le Grand défi Pierre Lavoie.

Les élèves et les professeurs sont très participatifs.

Véronique Pigeon-Hallé rappelle que les Méritas du respect ont été remis. Les élèves ont été impliqués dans tout le processus. Chaque professeur était responsable de la façon dont les méritants étaient nommés. Le prochain Méritas sera la coopération.

4.5 Mot du service de garde

Madame Nadia rappelle toutes les activités qui ont eu lieu pour souligner la semaine des services de garde. Plusieurs belles attentions pour souligner le travail des éducatrices ont eu lieu tout au long de la semaine.

Il y aura une porte ouverte jeudi pour les parents pour voir les ateliers en cours.

Un parent suggère qu'un lien soit ajouté sur le document d'inscription aux journées pédagogiques afin d'avoir plus d'information sur le déroulement de la journée et ce qu'il faut prévoir dans le sac de l'enfant. On suggère aussi qu'un rappel soit envoyé aux parents un jour ou deux avant la journée pédagogique.

4.6 Mot du comité de parents

Il y a eu un comité de parents depuis la dernière rencontre du conseil d'établissement, le 16 mai dernier. Lors de cette rencontre, il y a eu des présentations par les gens des services éducatifs de la commission scolaire, sur la pertinence des devoirs et sur l'écriture cursive. Il y a aussi eu une présentation sur le portail Écho au secondaire. Le reste de la rencontre a été consacré à une discussion sur le « conflit » actuel entre le président de la CSDN et les commissaires qui transparait dans

les journaux. Toutefois le comité de parents a eu peu d'informations, les commissaires parents étant tenus à la confidentialité. Il reste un seul comité de parents pour l'année scolaire 2015-2016, le 13 juin prochain.

5 AUTRE(S) SUJET(S)

5.1 Chaire de recherche

Un parent trouve qu'il serait souhaitable que M. Karsenti fasse un suivi de la première cohorte de l'Étoile après leur passage primaire. Mme Dumont mentionne que pour le moment le projet de la chaire ne vise pas de suivre les élèves après leur passage au primaire.

Mme Dumont rappelle que notre partenariat avec cette chaire se poursuit. Une rencontre a eu lieu à la fin avril avec M. Karsenti afin de déterminer quels seront les prochains projets. Il viendra dans 5 classes prochainement afin de questionner les enfants recueillir des données sur leur première année de pédagogie numérique.

Un parent questionne le choix des types d'outils technologiques pour l'avenir. Mme Dumont rappelle qu'une évaluation a été faite au départ et que c'est le iPad qui a été choisi pour plusieurs raisons. L'école ne peut se permettre de supporter différentes plateformes. Il y aura éventuellement une ouverture sur la diversité mais ce n'est pas dans les discussions présentement.

5.2 Écriture cursive

Un parent se questionne sur les motifs de la décision de l'École de ne pas enseigner l'écriture cursive. Un enseignant rappelle qu'une réflexion aura lieu à la fin de l'année. Mme Dumont mentionne qu'il y aura un clin d'œil à l'écriture cursive vers la fin d'année en 1^{ère} et 2^e année.

Un parent soulève son inquiétude face au fait qu'un élève pourrait déménager vers une autre école qui préconise l'écriture cursive et être ainsi pénalisé. La représentante du comité de parents mentionne à cet égard qu'il y a 5 écoles sur les 49 de la CSDN qui n'enseignent pas du tout l'écriture cursive. Mme Dumont mentionne que cela fera partie de la réflexion de fin d'année sur la décision de l'École relativement à l'enseignement de l'écriture cursive.

5.3 Éducation citoyen web

Un parent soulève l'écart de compréhension des élèves qui ne sont pas conscients de la pérennité de ce qu'ils mettent sur le web et suggère qu'une conscientisation soit faite auprès des élèves. Mme Dumont mentionne que l'équipe école est très consciente de ce besoin et qu'il faudra aller au-delà de la cyberintimidation avec la charte TIC de la citoyenneté numérique, en collaboration avec M. Karsenti.

5.4 Fête de fin d'année

Un parent s'interroge s'il y aura une fête de fin d'année où les parents seront invités. L'équipe école explique que la formule n'est pas encore arrêtée. Le 16 juin aura lieu un spectacle de musique qui sera toutefois un événement distinct de la fête de fin d'année.

6 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE : 8 juin 2016, exceptionnellement à 17h30.

7 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Yannick Mongrain et appuyé à l'unanimité.

QUE la séance soit levée à 21h25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-15-16-49

Président

Directrice